























Tableau de correspondances du Rapport RSE Société Générale 2016-2017 avec le GRI 4, Global Compact, EP 3, UNEP-FI





Catégorie	Indicateurs	GRI 4	Document de Référence 2017 (Art.225 Grenelle 2)		Pacte Mondial de l'ONU	Principes de l'Equateur 3	UNEP-FI	Site RSE
		 G4	Indicateurs Art. 225	Chapitres du Document de Référence 2017				Informations supplémentaires (Flipbook & https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/)
Stratégie et Analyse	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation (directeur général, président ou cadre dirigeant de même niveau, par exemple) sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer.	G4-1.a	Art. R. 225-1/5	Chapitre 5 (page 241)	Tous les principes	Tous les principes	Tous les principes	Engagements, enjeux et ambitions
	Principaux impacts, risques et opportunités.	G4-2.a	Art. R. 225-1/5	Chapitres 3, 4 et 5	Principes 7, 8, 9	Principes 1 à 4	2.3	Engagements, enjeux et ambitions
Profil de l'organisation	Indiquer le nom de l'organisation.	G4-3.a	/	Chapitre 7 (page 504)	/	/	/	Engagements, enjeux et ambitions
	Indiquer les principales marques et principaux produits et services.	G4-4.a	/	Chapitre 2	/	/	/	Société Générale est solidaire et engagé Mettre en œuvre une finance responsable
	Indiquer le lieu où se trouve le siège de l'organisation.	G4-5.a	/	Chapitre 1	/	/	/	Le groupe Société Générale
	Indiquer le nombre de pays dans lesquels l'organisation est implantée et préciser le nom de ceux où l'organisation exerce d'importantes activités, ou qui sont particulièrement concernés par les thèmes de développement durable abordés dans le rapport.	G4-6.a	/	Chapitre 1	/	/	/	https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/01-frederic-oudea.html
	Indiquer le mode de propriété et la forme juridique.	G4-7.a	/	Chapitres 1, 3, 6 et 7	/	/	/	Le groupe Société Générale
	Indiquer les marchés desservis (inclure la répartition géographique, les secteurs desservis et les types de clients et de bénéficiaires).	G4-8.a	/	Chapitres 1 et 2	/	/	/	Le groupe Société Générale
	Indiquer la taille de l'organisation, notamment : le nombre total de salariés ; le nombre total de sites ; le chiffre d'affaires net (pour les organisations du secteur privé) ou les recettes nettes (pour les organisations du secteur public) ; le capital total, en séparant les dettes et les capitaux propres (pour les organisations du secteur privé) ; la quantité de produits ou de services fournis.	G4-9.a	/	Chapitres 1, 2, 5 et 7	/	/	/	https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/01-frederic-oudea.html
	Indiquer le nombre total de salariés par type de contrat de travail et par sexe.	G4-1.a	/	Chapitre 5	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer le nombre total de salariés permanents par type de contrat de travail et par sexe.	G4-10.b	/	Chapitre 5	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer l'effectif total réparti par salariés, intérimaires et par sexe.	G4-10.c	/	Chapitre 5	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer la répartition de l'effectif total par région et par sexe.	G4-10.d	/	Chapitre 5	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer le pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective.	G4-11.a	/	Chapitre 5	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Décrire la chaîne d'approvisionnement de l'organisation.	G4-12.a	/	Chapitre 5 (page 256-257)	/	/	/	Mettre en œuvre une finance responsable
Indiquer tous les changements substantiels de taille, de structure, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation survenus au cours de la période de reporting, y compris : les changements d'implantation ou les changements d'activités, incluant l'ouverture, la fermeture ou l'extension de sites ; les modifications dans la structure du capital actif et autres sources de capital, la préservation du patrimoine et autres opérations (pour les organisations du secteur privé) ; les changements de localisation des fournisseurs, les modifications de la structure de la chaîne d'approvisionnement, ou des relations avec les fournisseurs, y compris la sélection et la résiliation.	G4-13.a	/	Chapitres 2 et 5	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien Mettre en œuvre une finance responsable	
Indiquer si la démarche ou le principe de précaution est pris en compte par l'organisation, et comment.	G4-14.a	/	Chapitres 4 et 5 (page 243)	Tous les principes	Principes 1, 2, 3, 4, 5	2.1	Engagements, enjeux et ambitions	





Catégorie	Indicateurs	 	Document de Référence 2017 (Art.225 Grenelle 2)					Site RSE
			Indicateurs Art. 225	Chapitres du Document de Référence 2017				Informations supplémentaires (Flipbook & https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/)
Profil de l'organisation	Répertorier les chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval.	G4-15.a	/	Chapitres 3 (pages 85, 88), 4 (pages 232, 233, 235), 5 (pages 242, 247, 252)	/	Principe 8	3.4	Engagements, enjeux et ambitions Mettre en œuvre une finance responsable
	Répertorier les affiliations à des associations (associations professionnelles par exemple) ou à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts dans lesquelles l'organisation : occupe une fonction au sein de l'instance de gouvernance; participe à des projets ou à des comités; apporte des financements importants dépassant la simple cotisation; considère son adhésion comme stratégique.	G4-16.a	/	Chapitre 5	/	/	/	Engagements, enjeux et ambitions Mettre en œuvre une finance responsable
Profil du rapport	Répertorier toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents.	G4-17.a	/	Chapitres 2, 6	/	/	/	Annexes
	Indiquer si une entité incluse dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents n'est pas prise en compte dans le rapport.	G4-17.b	/	Chapitres 2, 6	/	/	/	Annexes
	Expliquer le processus de contenu et du Périmètre des Aspects.	G4-18.a	/	Chapitres 2, 5 (page 292) et 6	/	/	/	Annexes
	Expliquer comment l'organisation a mis en œuvre les Principes de reporting de contenu.	G4-18.b	/	Chapitres 2, 5 (page 292) et 6	/	/	/	Annexes
	Répertorier tous les Aspects pertinents identifiés dans le processus de contenu.	G4-19.a	/	Chapitres 5 (page 292)	/	/	/	Annexes
	Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect au sein de l'organisation, comme suit : indiquer si l'Aspect est pertinent au sein de l'organisation ; si l'Aspect n'est pas pertinent pour toutes les entités au sein de l'organisation (suivant la description du point G4-17), choisir l'une des deux approches suivantes et préciser : soit la liste des entités ou groupes d'entités inclus dans le point G4-17 pour lesquels l'Aspect n'est pas pertinent, soit la liste des entités ou groupes d'entités inclus dans le point G4-17 pour lesquels l'Aspect est pertinent ; indiquer toute restriction spécifique concernant le Périmètre de l'Aspect au sein de l'organisation.	G4-20.a	/	Chapitre 5 (page 292) et 6	/	/	/	Annexes
	Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect en dehors de l'organisation, comme suit : indiquer si l'Aspect est pertinent en dehors de l'organisation ; si l'Aspect est pertinent en dehors de l'organisation, identifier les entités, groupes d'entités ou éléments concernés. En outre, décrire l'emplacement géographique où l'Aspect s'avère pertinent pour les entités identifiées ; indiquer toute restriction spécifique concernant le Périmètre de l'Aspect en dehors de l'organisation.	G4-21.a	/	Chapitre 5	Tous les principes	Tous les principes	/	Annexes
Indiquer les changements substantiels concernant le Champ d'étude et le Périmètre des Aspects, par rapport aux précédentes périodes de reporting.	G4-23.a	/	Chapitres 5 (page 292) et 6	/	/	/	Annexes	
Engagement vis-à-vis des parties prenantes	Fournir une liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue.	G4-24.a	3-b	Chapitres 3 et 5 (pages 243, 244, 245, 248, 275)	Tous les principes	Tous les principes	1 ; 2 ; 3	Engagements, enjeux et ambitions Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer les critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue.	G4-25.a	3-b	Chapitres 3 et 5 (pages 243, 244, 245, 248, 275)	Tous les principes	Tous les principes	1 ; 2 ; 3	Engagements, enjeux et ambitions Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer l'approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes, et préciser si un quelconque dialogue a été engagé spécifiquement dans le cadre du processus de préparation du rapport.	G4-26.a	3-b	Chapitres 3 et 5 (pages 243, 244, 245, 248, 275)	Tous les principes	Tous les principes	1 ; 2 ; 3	Engagements, enjeux et ambitions Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer les thèmes et préoccupations clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment par son reporting. Indiquer les groupes de parties prenantes qui ont soulevé chacun des thèmes et questions clés.	G4-27.a	3-b		Tous les principes	Tous les principes	1 ; 2 ; 3	Engagements, enjeux et ambitions Mettre en œuvre une finance responsables Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien

Catégorie	Indicateurs	 	Document de Référence 2017 (Art.225 Grenelle 2)					Site RSE
			Indicateurs Art. 225	Chapitres du Document de Référence 2017				http://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/rse
Profil du rapport	Période de reporting (par exemple année fiscale ou calendaire) pour les informations fournies.	G4-28.a	/	Chapitres 1,5 (page 292) et 7	/	/	/	Annexes
	Date du dernier rapport publié, le cas échéant.	G4-29.a	/	Chapitres 1,5 (page 292) et 7	/	/	/	Annexes
	Cycle de reporting (annuel, biannuel par exemple).	G4-30.a	/	Chapitres 1,5 (page 292) et 7	/	/	/	Annexes
	Indiquer la référence au Rapport de vérification externe, si le rapport a été vérifié en externe. GRI recommande d'avoir recours à une vérification externe, mais cela ne constitue pas une exigence pour être "en conformité avec les Lignes directrices.	G4-32.c	Art. R. 225-1/5-2	Chapitres 3 (page 128), 5 (page 294)	/	/	/	Annexes
	Indiquer la politique et pratique courante de l'organisation visant à solliciter une vérification externe du rapport.	G4-33.a	Art. R. 225-1/5-2	Chapitres 3 (page 128), 5 (page 294)	/	/	/	Annexes
	Si cela ne figure pas dans le rapport de vérification accompagnant celui sur le développement durable, préciser le champ d'étude et la base de toute vérification externe.	G4-33.b	Art. R. 225-1/5-2	Chapitre 5 (page 294)	/	Principe 9	/	Annexes
	Indiquer la relation existant entre l'organisation et les vérificateurs.	G4-33.c	Art. R. 225-1/5-2	Chapitre 5 (page 294)	/	Principe 9	/	Annexes
Préciser si l'instance supérieure de gouvernance ou des cadres dirigeants participent à la démarche pour solliciter une vérification du rapport de développement durable de l'organisation.	G4-33.d	Art. R. 225-1/5-2	Chapitre 5 (page 294)	/	Principe 9	/	Engagements, enjeux et ambitions Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise Annexes	
Gouvernance	Indiquer la structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance. Identifier les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux.	G4-34.a	/	Chapitre 3	Tous les principes	tous les principes	/	Engagements, enjeux et ambitions Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise
	Préciser le processus de délégation des pouvoirs de l'instance supérieure de gouvernance aux cadres dirigeants et autres salariés concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux.	G4-35.a	/	Chapitre 3	Tous les principes	Tous les principes	/	Engagements, enjeux et ambitions Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise
	Indiquer si l'organisation a nommé un ou plusieurs cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux, et si ces derniers dépendent directement de l'instance supérieure de gouvernance.	G4-36.a	/	Chapitre 3	Tous les principes	Tous les principes	/	Engagements, enjeux et ambitions Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise
	Indiquer les processus de consultation entre les parties prenantes et l'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux. Si la consultation est déléguée, préciser à qui, et indiquer tout processus de retour d'informations à l'instance supérieure de gouvernance.	G4-37.a	/	Chapitre 3	Tous les principes	Tous les principes	/	Engagements, enjeux et ambitions Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise
Éthique et intégrité	Décrire les valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tels que les codes de conduite et codes d'éthique.	G4-56.a	/	Chapitres 3, 4 et 5	/	Tous les principes	/	Engagements, enjeux et ambitions Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Indiquer les mécanismes internes et externes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi et les questions liées à l'intégrité de l'organisation, tels que les services d'aide et d'assistance.	G4-57.a	/	Chapitres 3, 4 et 5	Principes 3, 8, 10	Principes 4, 5, 6	/	Engagements, enjeux et ambitions Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien

Catégorie	Indicateurs	GRI 4	Document de Référence 2017 (Art.225 Grenelle 2)		Pacte Mondial de l'ONU	Principes de l'Equateur 3	UNEP-FI	Site RSE
			Indicateurs Art. 225	Chapitres du Document de Référence 2017				Informations supplémentaires (Flipbook & https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/)
Volet Économique	PERFORMANCE ÉCONOMIQUE							
	Valeur économique directe créée et distribuée.	EC1	/	Chapitres 2, 6 et 7	Tous les principes	Tous les principes	Tous les principes	Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale est solidaire et engagé
	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique.	EC2	/	Chapitre 5	Principes 7, 8 et 9	Tous les principes	1, 2	Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale agit pour le climat
	Étendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies.	EC3	1-a	Chapitres 5, 6	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Aides publiques reçues.	EC4	/	Chapitre 6	/	/	/	Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale est solidaire et engagé
	PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ							
	Ratios du salaire d'entrée de base par sexe par rapport au salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels.	EC5	1-a	Chapitre 5	/	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels.	EC6	3-a	Chapitre 5	Principe 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS							
	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services.	EC7	/	Chapitre 5	Tous les principes	Principes 1, 2, 3, 4, 5, 7	Tous les principes	Engagements, enjeux et ambitions Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale agit pour le climat
	Impacts économiques indirects substantiels, y compris importance de ces impacts.	EC8	/	Chapitre 5	Tous les principes	Principes 1, 2, 3, 4, 5, 7	Tous les principes	Engagements, enjeux et ambitions Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale agit pour le climat
	PRATIQUES D'ACHAT							
Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels.	EC9	3-a	Chapitre 5 (page 256)	Principes 7, 8 et 9	/	2.4 ; 3	Mettre en œuvre une finance responsable	
Volet Environnemental	MATIÈRES							
	Consommation de matières en poids ou en volume.	EN1	2-c	Chapitre 5 (page 265)	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Société Générale agit pour le climat
	Pourcentage de matériaux consommés provenant de matières recyclées.	EN2	2-b, 2-c	Chapitre 5 (page 265)	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Société Générale agit pour le climat
	ÉNERGIE							
	Consommation énergétique au sein de l'organisation.	EN3	2-c	Chapitre 5 (page 265)	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Société Générale agit pour le climat
	Consommation énergétique en dehors de l'organisation.	EN4	2-c	Chapitre 5 (page 265)	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Société Générale agit pour le climat Mettre en œuvre une finance responsable
	Intensité énergétique.	EN5	2-c	Chapitre 5 (page 265)	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Société Générale agit pour le climat
	Réduction de la consommation énergétique.	EN6	2-c	Chapitre 5 (page 265)	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Société Générale agit pour le climat
Réductions des besoins énergétiques des produits et services.	EN7	2-c	Chapitre 5 (page 265)	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Mettre en œuvre une finance responsable	

Catégorie	Indicateurs	GRI 4	Document de Référence 2017 (Art.225 Grenelle 2)		Pacte Mondial de l'ONU	Principes de l'Equateur 3	UNEP-FI	Site RSE
			Indicateurs Art. 225	Chapitres du Document de Référence 2017				Informations supplémentaires (Flipbook & https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/)
Volet Environnemental	EAU							
	Volume total d'eau prélevé par source.	EN8	/	Chapitre 5	Principes 7, 8 et 9	Principe 2	2.4	Société Générale agit pour le climat
	BIODIVERSITÉ							
	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.	EN11	2-e	Chapitre 5 (pages 252, 258, 259, 264)	Principes 7, 8 et 9	Principes 2, 7	2	Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale agit pour le climat
	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.	EN12	2-e	Chapitre 5 (pages 252, 258, 259, 264)	Principes 7, 8 et 9	Principes 2, 7	2	Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale agit pour le climat
	ÉMISSIONS							
	Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1).	EN15	2-d	Chapitre 5 (pages 252, 262, 265)	Principes 7, 8 et 9	Principes 1, 2, 3, 4	2.4	Société Générale agit pour le climat
	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2) liées à l'énergie.	EN16	2-d	Chapitre 5 (pages 252, 262, 265)	Principes 7, 8 et 9	Principes 1, 2, 3, 4	2.4	
	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3).	EN17	2-d	Chapitre 5 (pages 252, 262, 265)	Principes 7, 8 et 9	Principes 1, 2, 3, 4	2.4	
	Intensité des émissions de gaz à effet de serre.	EN18	2-d	Chapitre 5 (pages 252, 262, 265)	Principes 7, 8 et 9	Principes 1, 2, 3, 4	2.4	
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre.	EN19	2-d	Chapitre 5 (pages 252, 262, 265)	Principes 7, 8 et 9	Principes 1, 2, 3, 4	2.4	
	PRODUITS ET SERVICES							
	Portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services.	EN27	2-a, 2-e	Chapitre 5 (pages 254,258)	Principes 7, 8 et 9	Principe 4	2.7	Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale agit pour le climat
	TRANSPORT							
	Impacts environnementaux substantiels du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité, et des déplacements des membres de son personnel.	EN30	2-d	Chapitre 5 (page 264)	Principes 7, 8 et 9	/	2.3; 2.7	Société Générale agit pour le climat
GÉNÉRALITÉS								
Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type.	EN31	2-a	Chapitre 5 (page 258)	Principes 7, 8 et 9	Principe 4	2.3	Société Générale agit pour le climat	
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS								
Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux.	EN32	2-a, 3-c	Chapitre 5 (page 256)	Principes 7, 8 et 9	Principes 1, 2, 3	2.3; 2.4	Mettre en œuvre une finance responsable	
Volet Social - Emploi, relations sociales et travail décent	EMPLOI							
	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	LA1	1-a	Chapitre 5 (page 296)	Principes 1 à 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels.	LA2	1-a	Chapitres 5 (page 284), 6	Principes 1 à 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	RELATIONS EMPLOYEUR/EMPLOYÉS							
	Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective.	LA4	1-c	Chapitre 5	Principes 3 à 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL							
	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis.	LA5	1-d	Chapitre 5	Principes 1 à 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien
Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe.	LA6	1-b, 1-d	Chapitre 5 (page 296)	Principes 1 à 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité.	LA7	1-d	Chapitre 5 (page 296)	Principes 1 à 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	

Catégorie	Indicateurs	GRI 4	Document de Référence 2017 (Art.225 Grenelle 2)		Pacte Mondial de l'ONU	Principes de l'Equateur 3	UNEP-FI	Site RSE	
		 G4	Indicateurs Art. 225	Chapitres du Document de Référence 2017				http://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/rse Informations supplémentaires (Flipbook & https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/)	
Volet Social - Emploi, relations sociales et travail décent	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats.	LA8	1-d	Chapitre 5 (page 296)	Principe 3	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
	FORMATION ET ÉDUCATION								
	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle.	LA9	1-e	Chapitre 5 (page 296)	Principes 1, 2	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière.	LA10	1-e	Chapitres 5 (pages 277-279)	Principes 1, 2	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle.	LA11	1-e	Chapitre 5 (page 281)	Principes 1, 2	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
	DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES								
	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité.	LA12	1-f	Chapitres 3 et 5 (pages 287, 296)	Principe 6	/	/	Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
	ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES								
	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle et par principaux sites opérationnels.	LA13	1-f	Chapitre 5	Principe 6	/	/	Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
	ÉVALUATION DES PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI CHEZ LES FOURNISSEURS								
Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi.	LA14	3-c	Chapitre 5 (page 256)	Principes 1, 2	/	2	Mettre en œuvre une finance responsable		
Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur les pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises.	LA15	3-c	Chapitre 5 (page 256)	Principes 1, 2	/	2.2; 2.3	Mettre en œuvre une finance responsable		
LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE									
Sites et fournisseurs identifiés au sein desquels le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective pourrait ne pas être respecté ou est fortement menacé, et mesures prises pour le respect de ce droit.	HR4	1-d, 3-c	Chapitre 5 (page 256)	Principe 3	Principes 1, 4	/	Engagements, enjeux et ambition Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien Mettre en œuvre une finance responsable		
TRAVAIL DES ENFANTS									
Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants et mesures prises pour contribuer à abolir efficacement ce type de travail.	HR5	1-d, 3-c	Chapitre 5 (page 256)	Principes 2, 5	Tous les principes	2.2; 2.3	Engagements, enjeux et ambition Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien Mettre en œuvre une finance responsable		
TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE									
Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à l'abolir sous toutes ses formes.	HR6	1-d	Chapitre 5 (page 256)	Principes 2, 4	Principes 1, 4	2.2; 2.3	Engagements, enjeux et ambition Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien Mettre en œuvre une finance responsable		
ÉVALUATION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME CHEZ LES FOURNISSEURS									
Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux droits de l'homme.	HR10	/	Chapitre 5	Principes 1, 2	/	2.2; 2.3	Mettre en œuvre une finance responsable		

Catégorie	Indicateurs	GRI 4	Document de Référence 2017 (Art.225 Grenelle 2)		Pacte Mondial de l'ONU	Principes de l'Equateur 3	UNEP-FI	Site RSE	
			Indicateurs Art. 225	Chapitres du Document de Référence 2017				http://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/rse Informations supplémentaires (Flipbook & https://www.societegenerale.com/rapport-rse/fr/)	
Volet Social - Droit de l'Homme	COMMUNAUTÉS LOCALES								
	Points d'accès dans les régions peu peuplées ou défavorisées sur le plan économique, par catégorie.	FS13	/	Chapitres 2 (page 50), 5 (pages 268, 269, 270, 271, 272)	Principes 1, 2	Tous les principes	2.7	Société Générale est solidaire et engagé Société Générale accompagne ses collaborateurs au quotidien	
	Initiatives en vue d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes défavorisées.	FS14	/	Chapitres 2 (page 50), 5 (pages 268, 269, 270, 271, 272)	Principes 1, 2	Tous les principes	2.7	Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale est solidaire et engagé	
	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION								
	Nombre total et pourcentage des sites qui ont fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption et risques substantiels identifiés.	S03	3-d	Chapitres 4 et 5 (pages 248, 252, 253)	Principe 10	Principe 1	2.2; 2.3	Engagements, enjeux et ambition Mettre en œuvre une finance responsable	
	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption.	S04	3-d	Chapitres 4, 5	Principe 10	Principe 4	2.2; 2.3	Mettre en œuvre une finance responsable	
	ÉVALUATION DES IMPACTS DES FOURNISSEURS SUR LA SOCIÉTÉ								
	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société.	S09	3-c	Chapitre 5 (page 256)	/	/	2.3	Mettre en œuvre une finance responsable	
	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises.	S010	3-c	Chapitre 5 (page 256)	/	/	2.3	Mettre en œuvre une finance responsable	
	Volet Social - Responsabilité du fait des produits	SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS							
Pourcentage des catégories importantes de produits et de services pour lesquelles les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués aux fins d'amélioration.		PR1	3-d	Chapitre 5	/	Principe 2	2.7	Engagement, enjeux et ambition Mettre en œuvre une finance responsable	
ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET SERVICES									
Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation et pourcentage des catégories importantes de produits et de services soumises à ces exigences en matière d'information.		PR3	/	/	/	Principe 1	3.2	Société Générale est solidaire et engagé	
Initiatives pour favoriser l'éducation financière par type de bénéficiaire		FS16	/	Chapitre 5 (page 268)	/	Principe 4	3.2	Société Générale est solidaire et engagé	
Résultats des enquêtes de satisfaction client.		PR5	/	/	/	/	3.2; 3.3	Société Générale est solidaire et engagé	
PORTEFEUILLE DES PRODUITS									
Politiques comprenant des volets environnementaux et sociaux particuliers appliqués aux secteurs d'activité.		FS1	/	Chapitre 5	/	Tous les principes	2	Engagements, enjeux et ambitions Mettre en œuvre une finance responsable Société Générale est solidaire et engagé Société Générale agit pour le climat	
Procédures d'évaluation et d'identification des risques environnementaux et sociaux dans les secteurs d'activité.		FS2	/	Chapitre 5	/	Tous les principes	2	Mettre en œuvre une finance responsable Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise Société Générale est solidaire et engagé Société Générale agit pour le climat	
Processus de surveillance de la mise en œuvre et de la conformité aux exigences environnementales et sociales dont il est fait état dans les ententes ou les transactions avec les clients.		FS3	/	Chapitre 5	/	Tous les principes	2	Mettre en œuvre une finance responsable Engagements, enjeux et ambition	
Processus d'amélioration des compétences du personnel relatives aux politiques environnementales et sociales appliquées aux secteurs d'activité.	FS4	/	Chapitre 5	/	Tous les principes	2	Mettre en œuvre une finance responsable Engagement, enjeux et ambitions		
Engagements et dialogue avec les clients/ entités détenues/partenaires commerciaux sur les risques et les opportunités des volets environnemental et social.	FS5	/	Chapitre 5	/	Principe 5	3.3	Mettre en œuvre une finance responsable Gouvernance de la responsabilité de l'entreprise Engagements, enjeux et ambition		
Pourcentage du portefeuille par région, taille (exemple : micro-entreprise, PME ou grande société), pour chaque secteur d'activité.	FS6	/	Chapitre 6	/	Principe 5	3.3	Le groupe Société Générale (DDR p. 133-143)		
AUDIT									
Portée et fréquence des audits d'évaluation de la mise en œuvre des politiques environnementales et sociales et des procédures d'évaluation des risques.	FS9	/	Chapitre 5	/	/	/	Société Générale agit pour le climat Mettre en œuvre une finance responsable		